



**PRÉFÈTE  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale des  
Territoires**

Service urbanisme habitat  
Unité urbanisme – pôle planification  
Dossier suivi par : Florence Maréchal  
Tél. : 05.19.03.22.16  
Courriel : florence.marechal@haute-vienne.gouv.fr

Le directeur

à

Communauté urbaine Limoges Métropole  
A l'attention de Maëlle Retif  
19 rue Bernard Palissy  
CS 10001  
87031 Limoges Cedex 1

Objet : *Modification n°5 du PLU de Couzeix*

Limoges, le **10 MAI 2023**

Par courriel daté du 21 avril 2023, vous avez soumis à la direction départementale des territoires la modification n°5 du plan local d'urbanisme de la commune de Couzeix.

L'évolution présentée consiste au reclassement d'une partie de la zone U5 (zone spécifique aux gens du voyage) en zone Ui (économique) et la modification de l'OAP n°26 Anglard située sur le site.

L'entreprise SIGMA en bordure de la RN147 souhaite développer son activité, l'extension envisagée s'effectuerait sur les parcelles CP 140 et 141 zonées en U5. La surface totale de la zone U5 passerait de 32 543 m<sup>2</sup> à 30 289 m<sup>2</sup> après modification. Ainsi la surface basculée en Ui s'élèverait à 2 255 m<sup>2</sup> et ne compromettrait pas pour autant le projet de la zone U5.

L'OAP numéro 26 serait modifiée en tenant compte de l'ensemble des zones U5 et Ui afin de réglementer la transition entre zone d'habitat et zone d'activités. Les lisières à végétaliser seraient préservées, l'accès à la zone également et le périmètre de recul liée à la RN147 maintenue.

La modification n'appelle pas de remarque particulière.

Après approbation de cette modification, une mise à jour du géoportail de l'urbanisme sera nécessaire.

Le directeur,

La directrice départementale adjointe  
des territoires de la Haute-Vienne

Lydie LAURENT